

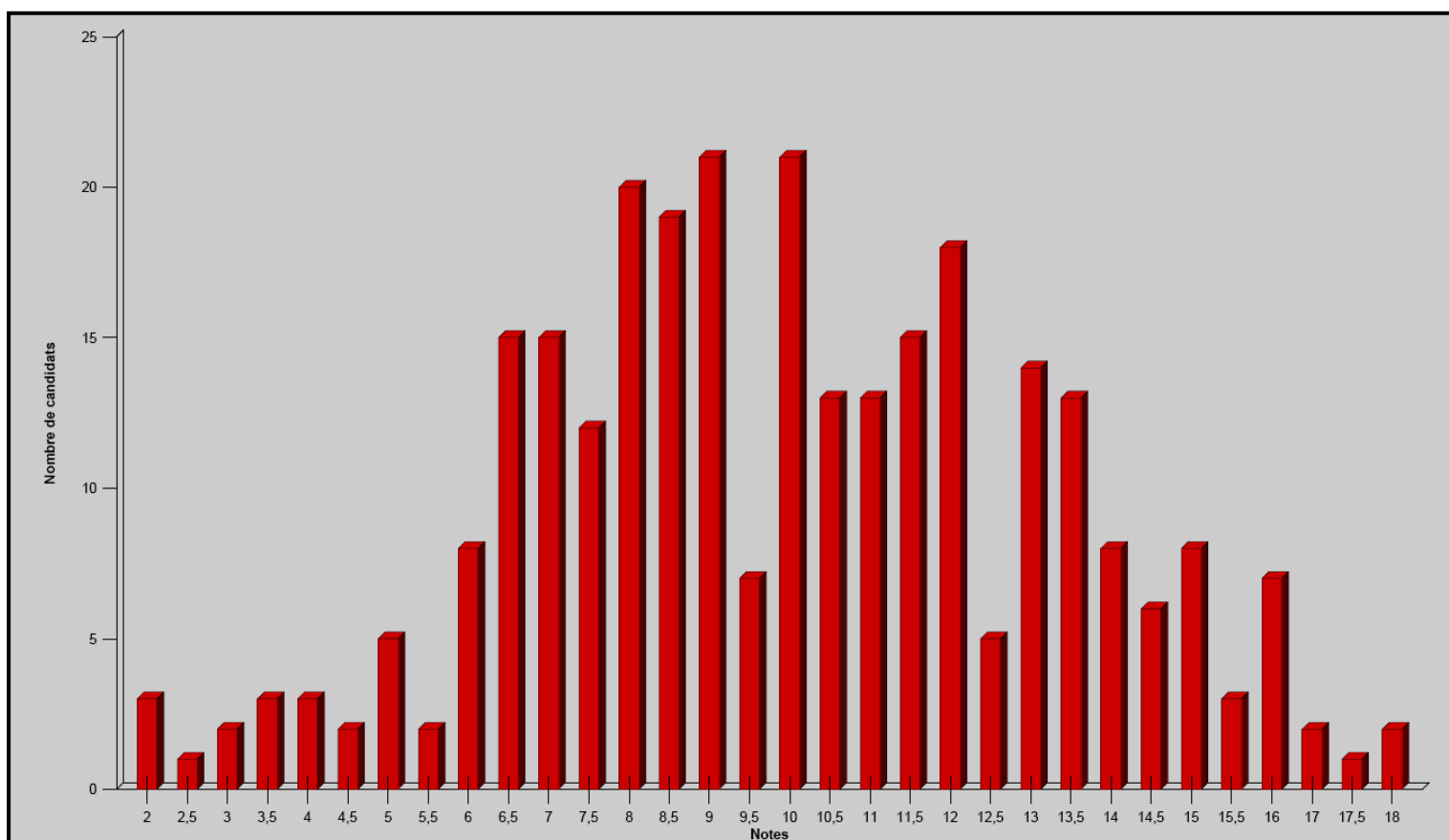
ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

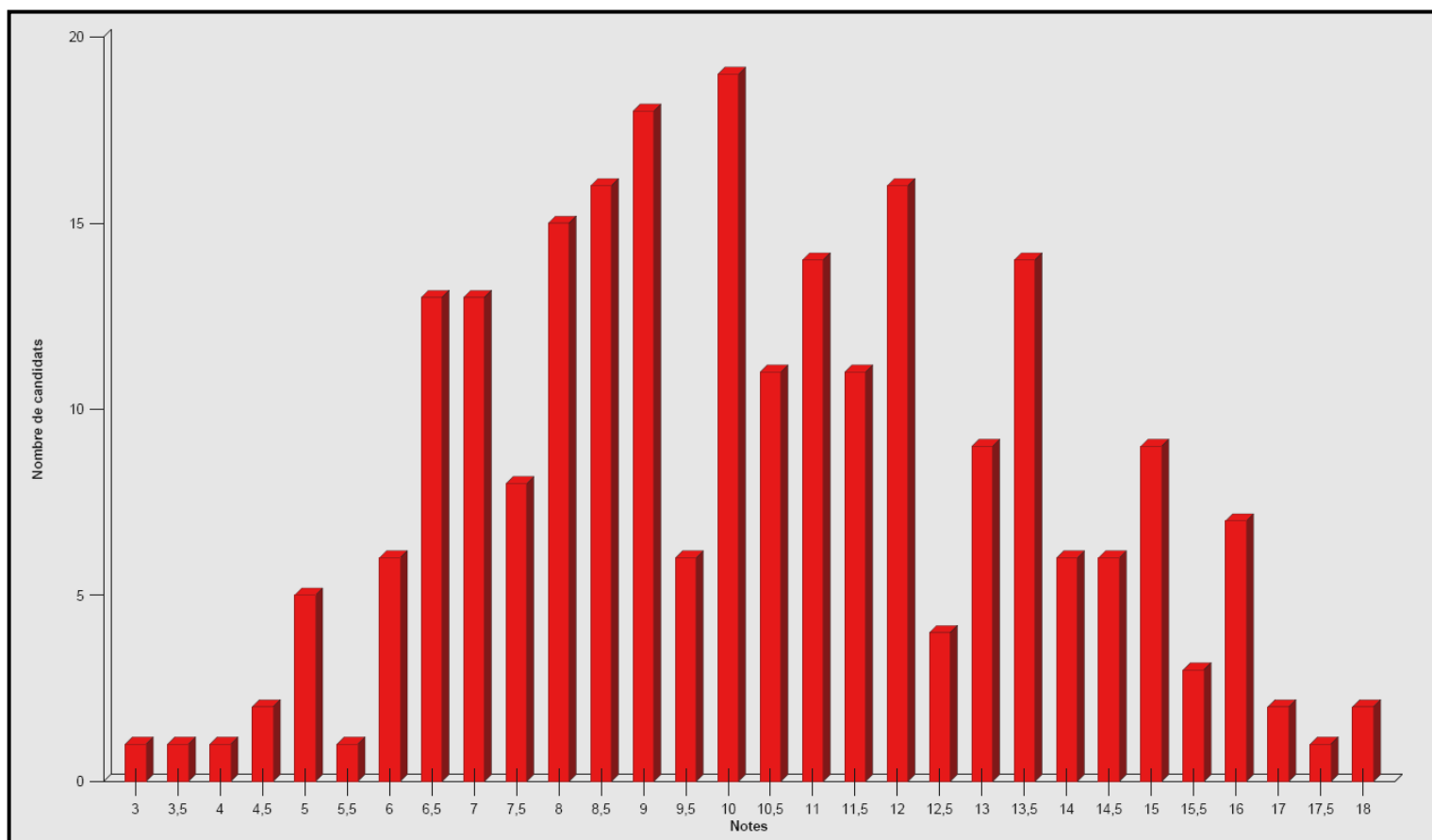
1. MOYENNES ET ÉCARTS-TYPES

Concours	Nombre de candidats	Moyenne	Écart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
C BIO	287	10	3,2	2	18
C ENV	240	10,3	3,1	3	18

2. HISTOGRAMMES DES NOTES

⚙ C BIO





3. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1-1. Sur l'ensemble de l'épreuve

L'épreuve était conforme aux exigences du Concours C. Sa principale difficulté résidait dans la gestion du temps, les deux exercices – résumé et essai – nécessitant un investissement temporel important alors que les candidats ne disposent que de quatre heures, et dans la maîtrise des techniques liées aux exercices proposés.

1-2. Sur le sujet

Le sujet était également en adéquation avec les exigences du Concours C. Le texte support extrait de *L'esprit démocratique des lois* de Dominique Schnapper ne présentait pas de difficulté majeure de compréhension mais il était long et sa structure parfois répétitive, ce qui pouvait être source de complexité pour le résumé. La formulation du sujet d'argumentation et le sujet en lui-même étaient canoniques.

1-3. Sur le travail des candidats et les erreurs les plus fréquemment commises

Globalement les candidats maîtrisaient la méthodologie des exercices de l'épreuve et avaient préparé avec sérieux les thématiques au programme. Peu de copies se sont révélées indigentes. Cependant un certain nombre de candidats a rencontré des difficultés de structuration et de reformulation dans le résumé.

L'essai a également fait émerger des confusions dans la maîtrise des stratégies argumentatives : les candidats ont notamment du mal à mener un raisonnement rigoureux, et à forger des preuves vraiment adéquates, précises, et détaillées à l'appui de leurs arguments.

Le jury a également noté d'importantes défaillances dans la maîtrise de la langue.

Rappelons aux candidats que la ponctuation (la virgule en particulier) et les accents ne sont pas une option, mais une obligation de la langue française.

4. COMMENTAIRES

2-1. Sur le résumé :

- la structuration (formulation explicite de liens logiques et enchaînement cohérent des idées) a posé problème à de nombreux candidats qui ont simplement juxtaposé des idées successives sans rendre compte de la cohérence du raisonnement de l'auteur.

- beaucoup de candidats ont également eu tendance à paraphraser voire à citer le texte ; le jury a donc valorisé les efforts de reformulation et de synthétisation personnelles.

Dans l'ensemble les candidats ont bien perçu les menaces exercées sur la démocratie par la démocratie extrême et repéré la distinction établie par Dominique Schnapper entre une critique relative et modérée, fondement et garantie de toute société démocratique, et une critique radicale, plus exaltante et plus facilement contagieuse dans les médias, mais dont le défaut majeur est de ne pas prendre la mesure de ce qui a été construit par et dans l'histoire et de « sauter dans le vide ».

Les candidats ont en revanche moins bien compris en quoi la stabilité des institutions, produit d'une histoire et de consensus sociaux, s'oppose à *l'hubris* de « l'homo democraticus » dont le projet d'émancipation de toutes les contraintes porte en germe des régimes totalitaires (paragraphes 4-5-6).

Tous n'ont pas saisi en quoi le risque de dérive se trouve renforcé par les perspectives de récession économique susceptibles de mettre à mal les solidarités. De plus les conclusions énoncées par Dominique Schnapper dans le dernier paragraphe n'ont pas été appréhendées de manière égale : préserver l'idée démocratique, qui est une idée fragile à laquelle nous n'avons pas trouvé d'alternative, en combattant clairement ses dévoiements, notamment dans les pays où l'on se réclame de la démocratie tout en bafouant ses principes fondamentaux, et en faisant en sorte que les institutions qui en sont le garant soient les plus légitimes possibles.

2-2. Sur l'essai :

- Si l'analyse de la citation de Dominique Schnapper était essentielle, elle ne devait pas être présentée « mot à mot » dans le corps de l'essai. Les copies dans lesquelles les candidats ont procédé à une analyse précise et contextualisée, mais synthétique, ont donc été valorisées. D'autant plus que de cette analyse découle souvent le plan même de l'argumentation. Le terme « institutions », quand il n'a pas été délibérément escamoté, a été souvent mal défini, ce qui a induit les candidats en erreur et les a privés de pistes de travail.

- Certains concepts ont fait l'objet de contresens, celui de « démocratie extrême » notamment (pourtant explicité par Dominique Schnapper dans le texte et dans la note de bas de page) a été confondu avec la montée des extrémismes, et en particulier celle de l'extrême droite. Il est donc indispensable que les candidats contextualisent davantage leur pensée.

- Un soin tout particulier doit être apporté à la formulation de la problématique du sujet (maîtrise de la construction syntaxique de l'interrogation indirecte).

- La distinction argument/exemple doit également faire l'objet d'une réflexion plus approfondie de la part des candidats qui ont parfois eu tendance à substituer aux arguments personnels un catalogue d'exemples et de références (dans le meilleur des cas) ou de poncifs (dans le pire). Une page entière consacrée aux scandales qui, dans l'histoire, ont éclaboussé les dirigeants finit par perdre de vue les processus de corruption et les conflits ou collusions d'intérêts plus qu'elle ne les éclaire.

- Le jury a cependant apprécié la qualité des références fournies par la majeure partie des candidats, preuve de leur investissement dans la préparation de l'épreuve. Des comparaisons pertinentes ont ainsi été établies entre la pensée de Dominique Schnapper et celle de Tzvetan Todorov dans *Les ennemis intimes de la démocratie* (distinction entre la défiance démocratique exigeante vis-à-vis des pouvoirs et la défiance populiste visant à stigmatiser systématiquement les pouvoirs et les institutions).

2-3. Sur l'expression :

La qualité de la langue, son exactitude et sa lisibilité sont des éléments essentiels que les candidats se doivent de ne pas négliger. Le jury a été sensible aux copies témoignant d'un véritable travail sur la langue : maîtrise des codes et souci des nuances.

5. ANALYSE DU SUJET

Quelle que soit la forme choisie par le candidat, le jury attendait que l'énoncé de Dominique Schnapper fût élucidé soit dans une première partie soit au fil de l'essai et que le candidat trouvât des limites, des biais, des objections à la thèse de l'auteur ou à des aspects de la thèse de l'auteur. On rappelle à ce propos que la partie de validation du développement ne doit traiter que le sujet et doit le prendre en compte dans son intégralité ; de même l'antithèse ne peut pas se réduire à une succession de contre-exemples ni à un aspect marginal de la problématique.

Parmi les problématiques possibles, on pouvait envisager jusqu'à quel point l'individu démocratique peut critiquer les institutions qui configurent la vie en commun. Dans le même ordre d'idées, la critique extrême est-elle dangereuse ou permet-elle de redonner du sens au commun ? Le jury a valorisé les copies dans lesquelles le thème de l'énoncé « respecter les institutions qui organisent la légitimité démocratique » a été questionné : quelles sont ces institutions ? qu'entend-on par « légitimité démocratique » ? Questions préalables nécessaires pour mesurer en quoi les institutions doivent être ou non un objet de respect et en quoi ce respect (dont les formes elles-mêmes peuvent être interrogées : respect conditionnel versus inconditionnel) constitue (ou pas) « la condition nécessaire pour construire le monde commun minimum ».

On pouvait à travers la défense qu'elle fait des institutions identifier la posture legaliste de Dominique Schnapper qui s'inscrit dans la grande tradition des penseurs politiques comme Montesquieu et Tocqueville (cf. Montesquieu : « on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles »). En un sens politique, les institutions assurent la régulation des rapports sociaux, arbitrent les conflits individuels et distinguent ce qui est licite de ce qui ne l'est pas, en constituant les organisations qui président à la vie collective.

Cette thèse pouvait être explicitée et justifiée comme elle l'a été dans un certain nombre de bonnes copies en reprenant des idées fortes du texte : les individus démocratiques ont tendance à refuser l'autorité et la contrainte de la loi et des institutions, et à revendiquer pour eux-mêmes des droits, subordonnant le citoyen autonome soucieux du collectif et de ses obligations à l'individu indépendant attaché à ses intérêts immédiats. C'est particulièrement vrai aujourd'hui où la science interroge de plus en plus les limites naturelles et où les normes sociales ne cessent d'être questionnées. Or nul ordre politique n'est viable en l'absence d'une autorité politique (cf. dans le texte de Dominique Schnapper « L'affaiblissement du règne de la loi et des institutions favorise les plus puissants »). Détruire la démocratie institutionnelle c'est détruire les conditions mêmes de la vie sociale et empêcher le monde commun, consubstantiel de l'espace public d'advenir.

Si la référence implicite à la notion de « monde commun » de Hannah Arendt n'était pas attendue (« ce que nous avons en commun non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec ceux qui sont passés et avec ceux qui viendront après nous »), il importait néanmoins que cette expression soit clarifiée. Quel vivre-ensemble veut-on et peut-on édifier si les intérêts pluriels des individus et/ou des communautés prennent le pas sur l'intérêt général ? Comment construire « un monde commun » fût-il « minimal » lorsque le social tend à s'atomiser et les systèmes de valeurs à se démultiplier ?

D'autre part selon l'auteur, la critique extrême, qui est une critique détachée du réel au nom d'une conception absolue et théorique de ce que devrait être la démocratie, fragilise la démocratie et menace de la faire imploser par le risque de populisme (appel à un peuple comme entité abstraite qui sert de critique des représentants) ou par le risque de dérives totalitaires. Cette critique extrême affaiblit en outre les démocraties dans le combat qu'elles livrent contre les pays non démocratiques.

On pouvait ajouter que la déception est constitutive de la démocratie, écartelée toujours entre la réalité et les promesses et que si la critique des institutions est nécessaire (cf. la fin du texte de Dominique Schnapper), elle ne doit pas se confondre avec la tentation de déconstruire « les liens invisibles » qui constituent la trame de toute vie en commun.

Néanmoins des limites, non exhaustives, à la thèse de Dominique Schnapper pouvaient et devaient être pointées sur le mode de l'objection ou de la réfutation :

- les institutions (formes et structures telles qu'elles sont établies par la loi), peuvent être considérées comme un instrument de domination sociale et de normalisation (cf. entre autres la critique de Boltanski). Dans *Ce cauchemar qui n'en finit pas – Comment le néo-libéralisme défait la démocratie*, Pierre Dardot et Christian Laval montrent comment le néo-libéralisme constitue un système politico-institutionnel qui réifie le monde commun.

- Respecter : de quelle manière et à quel prix ? Est-ce se soumettre ? Comment graduer la critique (cf. la notion de désobéissance civile assez régulièrement invoquée dans les copies) ?

- Qu'entend-on par « légitimité démocratique » ? (cf. l'ouvrage de Pierre Rosanvallon sur cette question) : simple loi de la majorité ou plus que cela ? Séparation des pouvoirs ? Qu'en est-il de la légitimité démocratique dans une démocratie représentative en crise, dans une démocratie participative en marche mais peu convaincante dans ce à quoi elle aboutit ?

On pouvait mobiliser les arguments de la critique extrême : opposition entre la démocratie représentative, confiscatoire de la souveraineté du peuple et la théorie délibérative de la démocratie qui s'attache particulièrement non pas à la seule expression de la volonté des citoyens mais à la construction et à la formation de cette expression dans le processus de discussion publique. Cette légitimité démocratique est d'autant plus questionnée dans un contexte de lutte contre le terrorisme où la logique d'État (secret d'État, état d'urgence) met à mal la démocratie. Les mouvements de contestation (Occupy Wall Street, Los

SERVICE DES CONCOURS AGRONOMIQUES ET VÉTÉRINAIRES
CONCOURS C – SESSION 2016

Indignados, Zone A Défendre) critiquent un pouvoir fondé sur l'expertise et la manipulation médiatique, une emprise de plus en plus forte de l'exécutif sur le législatif et le judiciaire, une expression citoyenne réduite à une simple validation des pouvoirs.

On pouvait insister sur ces mouvements en faveur du commun, des biens communs, de ce qui est « inappropriable » en articulant écologie et justice sociale.

On pouvait conclure sur les difficultés :

- à se débarrasser de tout processus d'institutionnalisation (cf. le passage des Indignés (mouvement de démocratie horizontale) à la structuration de *Podemos* ou l'essoufflement de *Nuit debout*) ;

- à parier sur une démocratie participative qui est souvent un artifice de communication politique et qui n'est pas exempte de démagogie (cf. les travers d'une « démocratie d'opinion » pointés dès le XIXe siècle par Tocqueville) ;

- à croire en une démocratie numérique.

On pouvait aller au-delà de « la condition nécessaire » de l'énoncé de Dominique Schnapper pour voir en quoi elle n'était pas suffisante et proposer des améliorations du fonctionnement démocratique (protection des lanceurs d'alertes, limitation du cumul des mandats, renforcement du parlement, mise en œuvre d'instruments de contrôle, d'investigation et d'évaluation des politiques publiques par le développement de la démocratie directe) ainsi que la création d'institutions aptes à penser le long terme. Le rôle et la place de l'école comme institution démocratique pouvaient dans ce cadre-là être interrogés. La démocratie continue défendue par Dominique Rousseau dans *Radicaliser la démocratie* a été présentée dans un petit nombre de copies comme un moyen de revisiter les institutions de la démocratie représentative en prenant en compte les propositions émanant de la démocratie participative et délibérative.

On insistera pour conclure sur l'idée que l'essai doit faire la preuve d'un cheminement qui travaille avec le sujet proposé en en questionnant le sens, les enjeux et les présupposés, qui en mesure les limites voire les apories et qui opère des renversements ou des déplacements, aussi modestes soient-ils. Il n'est pas le collage, même si celui-ci est parfois habile, de pans de cours plaqués et articulés dans une perspective déjà étudiée. On proposera à titre d'exemples des annonces de plans qui témoignent d'une prise en compte du sujet dans ses points nodaux ainsi que quelques énoncés isolés, produits par les candidats, qui même s'ils sont parfois approximatifs ou inaboutis dans la formulation, témoignent d'une pensée à l'œuvre dans sa dimension dialogique (maniement juste de la concession, renversement de la proposition de l'auteur).

Éléments d'introduction : problématisation et annonce de plan

- Un candidat met en évidence « le caractère paradoxal » de la citation de Dominique Schnapper en l'opposant à « la défiance des citoyens envers ceux qui les gouvernent : institutions et personnalités politiques » dont témoigne « la montée des mouvements de désobéissance civile (Occupy Wall Street aux USA, los Indignados et Podemos en Espagne, le mouvement Nuit Debout en France »).

SERVICE DES CONCOURS AGRONOMIQUES ET VÉTÉRINAIRES
CONCOURS C – SESSION 2016

- Un autre pointe le rapport ambivalent des institutions à la « légitimité démocratique » : « Tout d'abord nous verrons en quoi le respect de ces institutions garantit la préservation de la démocratie. Par la suite nous montrerons que les institutions peuvent aller à l'encontre de la démocratie. Enfin nous évoquerons d'autres moyens d'organiser la légitimité démocratique ».

- Un autre reprend, en le déplaçant de manière positive, le concept de démesure : « Dans un premier temps nous verrons que certes les institutions doivent être respectées mais qu'elles pourraient être plus à l'image du monde citoyen. Puis dans un deuxième temps, nous montrerons que la démesure est toutefois nécessaire pour faire évoluer et redynamiser nos démocraties ».

Quelques éléments de cheminements de candidats :

- « Certes le citoyen doit faire preuve d'un minimum de respect pour ces institutions si l'on souhaite une réelle démocratie, mais encore faut-il que ces institutions le méritent ».

- En s'appuyant sur un raisonnement par l'absurde, un candidat imagine une société vidée de ses institutions au nom d'une conception radicale de la démocratie qui peine à mettre en œuvre un cadre et des fonctionnements garants de la vie en commun.

- « Il est vain de maintenir « un monde commun » quand le monde a disparu » qui introduit à la nécessaire prise en compte des impératifs écologiques.

- Une copie questionne dans son dernier mouvement le « monde commun » à l'aune de l'école, « une des institutions démocratiques les plus importantes » qui permet de « prendre en compte autrui, la notion de respect et le développement de l'esprit critique ».